

Depuis plus de 15 ans et de manière mensuelle, une étude sectorielle ou thématique est réalisée par nos équipes ISR en collaboration avec des partenaires associatifs. Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments ressortis de l'analyse du mois de septembre 2023 sur la thématique de la biodiversité.

Nombre d'entreprises du secteur analysées : 8

Introduction

L'homme fait partie intégrante de la biodiversité mais la menace de part ses activités. La biodiversité rend différents services nécessaires à notre vie sur terre, aussi bien d'approvisionnement, de régulation, de culture et de soutien. Ses services ont été estimés à 44 000 Mds par le WWF.

PRINCIPAUX ENJEUX DU SECTEUR

Un environnement dégradé

- D'après l'IPBES (2019), 75% de l'environnement terrestre, 40% de l'environnement marin et 50% des rivières et cours d'eau ont déjà subi une grave détérioration. Seuls 13% des océans et 23% des terres sur Terre peuvent encore être désignés comme « nature sauvage ».
- Environ 150 millions de tonnes de plastique étaient présentes dans les océans en 2021, avec une augmentation annuelle de 4,8 à 12,7 millions de tonnes dont les impacts néfastes sur la biodiversité sont directs.

Limiter les pressions sur la biodiversité marine

- L'Océan couvre 70,8% de la planète et constitue le principal espace de vie sur Terre. Malgré notre connaissance partielle de la biodiversité marine (nous estimons la part d'espèce connue dans l'Océan à 13%), le rythme de sa disparition est 100 à 1000 fois supérieur aux taux naturels d'extinction.
- Quatre facteurs majeurs sont en cause : la surpêche sévère à l'international et la part du stock mondial de poisson géré de façon non durable a atteint 35,4% en 2019. Résultant d'activités économiques diverses, les métaux lourds impactent la santé animale et humaine. Largement connus du public, les plastiques continuent de s'amasser dans les océans au rythme de 4,8 à 12,7 tonnes par an. Enfin, le réchauffement climatique et notamment les vagues de chaleur et l'acidification des océans impactent la biodiversité.

Cadre de protection et de restauration

- La COP15 fixe des objectifs globaux en matière de protection des écosystèmes ou encore de l'usage de produits chimiques jugés très néfaste pour l'environnement.
- L'UE a fait passer une loi sur la restauration de la nature. La stratégie de l'UE a pour objectif de restaurer 20% des écosystèmes terrestres et marins en Europe d'ici 2030, dans l'intérêt des populations, de la planète, du climat et de l'économie

EXEMPLES DE VALEURS ISSUES DE LA BASE DE SÉLECTION ESG DE MEESCHAERT AM

Andjford Salmon : opinion ESG positive

Niveau de controverse : aucune controverse identifiée

Source : Sustainalytics

➤ Adapter les pratiques d'aquaculture au changement climatique

La jeune entreprise norvégienne a lancé en 2022 sa première commercialisation de Saumons élevés selon un processus particulier. Fondée par un ancien professionnel de l'aquaculture intensive, le processus de production s'est construit en répondant aux problématiques du secteur et notamment l'impact du changement climatique sur la production. Les facteurs les plus impactant pour la production sont la prolifération des poux de mer, la diffusion des déchets organiques ou encore la diffusion des traitements antibiotiques. Pour répondre à ces problématiques, Andjford Salmon a développé un mode de production en bassin, au bord de mer, qui va pomper de l'eau à moins de quarante mètres en profondeur, les caractéristiques de cette eau et notamment sa température ne permettent pas le développement de poux de mer et d'algues toxiques. Le système de bassin empêche les possibles évasions et permet à l'entreprise de valoriser les déchets organiques créés en générant du biogaz. La problématique liée à la diffusion des traitements antibiotiques dans les mers est aussi résolue, persiste cependant la dépendance à la pêche puisque ces saumons ont besoin d'aliments à base de zooplancton pour se développer. Dans ces conditions, la pisciculture se positionne comme une solution durable de gestion des stocks halieutiques.

¹ Le taux de sélectivité est défini en interne par Meeschaert AM selon une opinion (positive, neutre, négative du secteur) qui dépend des risques et opportunités identifiés par l'équipe ISR. Lorsque l'opinion est positive, l'objectif de sélectivité pour les entreprises du Stoxx600 présentes dans le secteur en question se porte à 70%. En opinion neutre, c'est 50% et en opinion négative 30%.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Meeschaert Asset Management - Société de gestion agréée par l'AMF - Numéro GP-040-00025 - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris
S.A.S au capital de 222 375 euros - R.C.S. Paris 329 047 435 - NAF 6430 Z - Numéro de TVA intra-communautaire FR 89329047435.

Fermentalg : opinion ESG positive

Niveau de controverse : aucune controverse identifiée

Source : Sustainalytics

➤ Les microalgues comme vecteur de transition

Spécialisée dans la recherche et le développement d'usages industriels de microalgues, l'entreprise Française a développé quatre solutions disruptives à impact positif sur l'environnement. La première, DHA Origins, produit des Omega-3 à base de microalgues (en substitut d'huile de poissons) pour des usages divers : compléments alimentaire, aliments pour nourrisson etc... Le second produit est un colorant bleu naturel et se substitue à l'usage de colorants chimiques aux impacts sanitaires questionnables. Le troisième produit Kalvea est une solution alimentaire pour l'aquaculture et les animaux de compagnie à base de microalgues. Cette dernière se positionne directement comme une solution à la surpêche. Enfin la dernière solution développée en Joint-Venture avec Suez se nomme Carbonwork et est un module de CCU (carbon capture and utilization) à base de microalgues. Le module se connecte directement sur les sorties d'émission de CO2 des industries et utilise le carbone rejeté dans la réaction photosynthétique des microalgues. Ce processus utilise le carbone pour créer de la matière naturelle qui pourra être, derrière, valorisée en solution naturelle contre le mildiou dans les cultures viticoles par exemple. L'entreprise cherche ainsi à créer via le médium des microalgues, des substituts industriels à fort impact sur le climat et la biodiversité.

Séché Environnement : opinion ESG positive

Niveau de controverse : aucune controverse identifiée

Source : Sustainalytics

➤ Devenir leader dans l'économie circulaire

Séché est une entreprise familiale créée dans les années 80 et opérant dans la gestion des déchets. L'entreprise travaille sur tous types de déchets, mais dispose d'une forte expertise dans le traitement de déchets dangereux tels que les gaz ou les solvants industriels. La société bénéficie d'une expertise reconnue en matière de régénération de matière, ce qui en fait un leader dans les activités répondant aux problématiques de l'économie circulaire. Des objectifs sont fixés afin de faire croître de 40% la part de matière régénérée d'ici 2025, atteignant en 2022 plus de 44 000 tonnes.

Grâce à sa technologie, Séché parvient à régénérer 99% de la saumure bromée usagée, ce qui lui confère aujourd'hui une part de marché de 30% en France. Les impacts positifs sont multiples. Tout d'abord, grâce à sa localisation, Séché permet à la France d'être productrice, ce qui limite les transports, initialement depuis la mer Morte. Ensuite, en exploitant proprement la matière, le recyclage du brome en saumure bromée nécessite 5 mètres cubes d'eau par tonne, alors qu'il en faut 15 000 pour le brome de première génération. En termes d'émissions de CO2, c'est 20 fois moins. Enfin, comme la circularité est quasi-totale (99 %), les déchets générés deviennent résiduels.

Amoéba : opinion ESG positive

Niveau de controverse : aucune controverse identifiée

Source : Sustainalytics

➤ Des produits innovants à base d'amibes

Amoéba exploite les propriétés uniques des amibes pour développer des produits innovants. Les amibes sont des micro-organismes capables de se déplacer et d'ingérer des particules, jouant un rôle essentiel en tant que prédateurs de bactéries et d'autres micro-organismes.

L'un de ces produits, Axpera, est un biofongicide révolutionnaire à base de lysat d'amibes. Ce biofongicide est spécifiquement conçu pour lutter contre les maladies fongiques des plantes de manière respectueuse de l'environnement. L'amibe Willaertia magna, lorsqu'elle est broyée, présente des propriétés qui perturbent les spores des champignons pathogènes et inhibent leur croissance. Axpera offre ainsi une protection préventive et curative aux cultures tout en réduisant le recours aux pesticides chimiques.

Biomeba est un biocide spécialement conçu pour contrôler les niveaux de légionnelles dans les systèmes d'eau. Les légionnelles sont des bactéries responsables de la légionellose, une maladie respiratoire potentiellement grave chez l'homme. Les amibes, dont Willaertia magna, peuvent être utilisées pour contrôler les légionnelles en éliminant les légionnelles planctoniques et en prévenant le développement de résistances bactériennes. En mai 2022, le MCCA de Malte a recommandé de ne pas approuver son utilisation en Europe, citant des préoccupations concernant son efficacité. Cependant, l'US EPA aux États-Unis a émis un avis favorable à son utilisation dans les systèmes de refroidissement fermés.

* Sur une échelle de 1 à 5, le niveau 1 étant le niveau le plus faible de controverse et 5 le plus élevé. Niveau de controverse établi par Sustainalytics

² Le taux de sélectivité est défini en interne par Meeschaert AM selon une opinion (positive, neutre, négative du secteur) qui dépend des risques et opportunités identifiés par l'équipe ISR. Lorsque l'opinion est positive, l'objectif de sélectivité pour les entreprises du Stoxx600 présentes dans le secteur en question se porte à 70%. En opinion neutre, c'est 50% et en opinion négative 30%.

Ce document à caractère promotionnel exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Il ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. La société de gestion et ses collaborateurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur cet instrument avant diffusion de la présente communication. Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat des analyses de notre équipe ISR à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur.

Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert AM tout en faisant mention explicite de l'existence de tout conflit d'intérêt éventuel. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert AM. Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.